



A retenir

Abricotier, Pêcher, Prunier,

Enroulement chlorotique de l'Abricotier : éliminer les arbres contaminés

Moniliose sur fleurs – Fusicoccum : période à risque en cours pour les variétés au stade floraison

Oïdium : début de la période à risque

Pêcher

Cloque : période à risque en cours

Thrips : présence

SOMMAIRE

Abricotier

Pêcher

Prunier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE : CA 2B

Rédacteur : Isabelle
MILLELIRI



Structures partenaires : CA
2B, CANICO, FREDON, Sud
Amandes, exploitants
observateurs

Directeur de publication :

Joseph COLOMBANI
Président de la Chambre
d'Agriculture de Corse
15 Avenue Jean Zuccarelli
20200 BASTIA
Tel : 04 95 32 84 40
Fax : 04 95 32 84 43
<http://www.cra-corse.fr/>
Crédit photo : CA2B,



Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de l'Agence
Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués
au financement du plan
ECOPHYTO.

ABRICOTIER

• Stade phénologique

Colorado, Solédane chute des collerettes, Lady Cot stade E/5%flo, Bergeval, Anegat, Kioto stade D



• Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa*

Observation : les premiers symptômes sont observés sur les variétés précoces sur une parcelle sur le secteur de Casinca.

Evaluation du risque : les épisodes pluvieux successifs accompagnés de températures douces sont très favorables aux contaminations. Le risque est élevé.

Gestion du risque : éliminer les fruits momifiés lors de la taille et les sortir du verger. Éliminer les rameaux contaminés.

• Oïdium - *Sphaerotheca pannosa*

Biologie : L'oïdium du pêcher hiverne à l'intérieur des bourgeons. Au printemps suivant, les bourgeons atteints donnent naissance à des pousses ou des inflorescences malades qui constituent les premiers foyers d'infection, à partir desquels la maladie se dissémine dans l'arbre et d'un arbre à l'autre. Une forte humidité de l'air suffit à déclencher de graves infections. En revanche, en milieu liquide, les oïdies perdent rapidement leurs facultés germinatives. Les températures favorables à la germination des spores sont comprises entre 10 et 33°C. Toutefois la majorité des infections se produit entre 15 et 25°C. La période d'incubation varie de 3 à 12 jours suivant la température. Dans nos conditions de production, elle est en moyenne de 8 à 10 j.

Évaluation du risque : la période de contamination débute sur les variétés précoces ; au vu des conditions climatiques annoncées, le risque est donc élevé pour les vergers et en particulier sur les parcelles ayant eu une forte pression la saison dernière.

Gestion du risque : Éliminer les rameaux atteints lors de la taille d'hiver ou en vert ; L'application d'une spécialité à base de soufre micronisé ou poudrage est désormais considérée comme une alternative.

- **Psylle du prunier - *Cacopsylla pruni***

Observation : des arbres présentant les symptômes de l'ECA sont observés régulièrement sur les différents bassins de production. Le psylle en est le vecteur.

Évaluation du risque : la période de transmission est propice, le risque est donc élevé pour les vergers présentant les symptômes.

Gestion du risque : mise en place d'une barrière physique à l'aide d'argile.

PECHER

- **Stade phénologique**

Stade D à fin chute des collerettes pour les variétés précoces.

Chute des collerettes (Early Bomba, Early Queen...)



- **Cloque - *Taphrina deformans***

Observation : Quelques symptômes sont visibles sur le secteur de Casinca. Sur les autres secteurs, aucun dégât n'est observé.

Évaluation du risque : La période de sensibilité se poursuit jusqu'au stade feuilles étalées. Un nouvel épisode pluvieux est annoncé pour la fin de semaine : attention aux risques de contamination – durée d'humectation supérieure à 10-12h avec des températures supérieures à 7°C. Le risque est donc élevé.

Gestion du risque : Privilégier des variétés tolérantes ; Enlever et brûler les premières feuilles atteintes pour réduire l'inoculum.

- **Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa***

Observation : aucun symptôme n'est observé à ce jour.

Évaluation du risque : le stade de sensibilité débute dès le stade E avec un stade F (floraison) très sensible ; les prévisions climatiques annonçant un redoux avec de fortes pluies sont très favorables aux contaminations. Le risque est élevé pour les variétés sensibles ainsi que les variétés ayant atteint le stade floraison.

Gestion du risque : éliminer les fruits momifiés lors de la taille et les sortir du verger ainsi que les rameaux contaminés.

- **Thrips - *Thrips meridionalis***

Observation : les battages réalisés indiquent la présence de thrips sur les secteurs de Casinca et San Giuliano : leur présence est faible à moyenne selon les variétés.

Évaluation du risque : les épisodes pluvieux ne sont pas favorables au développement des populations. Le risque est faible à moyen. Il est nécessaire toutefois de rester vigilant en particulier sur les parcelles à historique et pour les variétés sensibles (nectarines et pêches à peau lisses).

- **Pucerons**

Observation : lors des battages, la présence de pucerons a été constatée sur les différents bassins de production ce début de semaine.

Evaluation du risque : Le risque est faible à moyen. Une surveillance est nécessaire en particulier sur les parcelles à historique.

- **Tordeuse orientale**

Observation : le réseau de piégeage est placé cette semaine sur les parcelles de référence sur les 3 bassins de production.

Evaluation du risque : Le risque est faible à moyen. Une surveillance est nécessaire en particulier sur les parcelles à historique.

PRUNIER

- **Stade phénologique**

Stade E – début floraison à chute des collerettes

- **Moniliose sur fleurs et rameaux - *Monilia laxa***

Observation : aucun symptôme n'est observé à ce jour.

Evaluation du risque : la période à risque est en cours ; les prévisions climatiques annonçant un redoux avec de fortes pluies sont très favorables aux contaminations. Le risque est moyen à.

Gestion du risque : éliminer les fruits momifiés lors de la taille et les sortir du verger.

- **Psylle du prunier - *Cacopsylla pruni***




Cf abricotier

- **Pucerons**

Observation : aucun foyer observé à ce jour sur les parcelles de référence.

Evaluation du risque : même si les conditions climatiques de ces derniers jours (important cumul pluvio + température très froide) n'étaient guère favorables, la période d'éclosion débute. Le risque est faible. Une surveillance est nécessaire en particulier sur les parcelles à historique.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Jeudi 15 mars	Vendredi 16 mars	Samedi 17 mars	Dimanche 18 mars	Lundi 19 mars	Mardi 20 mars	Mercredi 21 mars
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Ciel couvert sur l'Est et pluvieux sur l'Ouest ;	Temps très nuageux avec risque d'averses	Temps médiocre avec des averses ; vent de Nord ; baisse des températures				

Pour la période de dimanche à mercredi, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **EVOLUTION DE LA REGLEMENTATION** : liste des équipements de limitation de la dérive de pulvérisation de produits phytopharmaceutiques parue au Bulletin officiel du 25 mai 2017. Ces équipements permettent de réduire la largeur des zones non traitées en bordures des points d'eau (de 20 ou 50 m à 5 m), conformément à l'arrêté du 4 mai 2017. De nouveaux équipements viennent s'ajouter pour la viticulture, l'arboriculture et les cultures basses (pulvérisateurs, buses).

<http://www.corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

En Espagne, un plant de vigne contaminé par *Xylella fastidiosa* a été découvert sur l'île de Majorque. La sous-espèce identifiée est ***fastidiosa***, connue comme l'agent responsable de la **maladie de Pierce** aux États-Unis. À ce jour, cette sous-espèce a été identifiée uniquement à Majorque sur ***Polygala myrtifolia*, *Cistus monspeliensis*, *Prunus avium*, *Prunus dulcis* et *Vitis vinifera***. La plante contaminée présentait des symptômes et provenait d'une parcelle de raisins de table, âgée de 20 ans.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires pour permettre la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

[Publication le 16 décembre 2017 de la décision 2017/2352 révisant la décision 2015/789 modifiée du 18 mai 2015 relative à la gestion de *Xylella fastidiosa*](#)


La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.